Titre de l'emploi :	**Manœuvre spécialisé (3)**
Catégorie :	Cols bleus
Statut de l'emploi :	**Saisonnier temps plein** Temporaire
Horaire :	**4-3 (10 heures par journée)**
Affectation :	Services techniques
Supérieurs immédiats :	Contremaîtres
Date de fin d'affichage :	2024-03-31

Fermont, ville minière située au nord du Québec, se distingue par son infrastructure et sa situation géographique. Dotée d'installations sportives, récréatives et culturelles ainsi que des services sociaux, communautaires, commerciaux, éducatifs, de santé et de développement économique, Fermont aspire à offrir une qualité de vie exceptionnelle à ses citoyens. C'est un paradis pour les passionnés de sport et les amoureux de la nature.

APERÇU DE L'EMPLOI

La Ville de Fermont est à la recherche de trois (3) employés saisonniers pour une période débutant le 13 mai et se terminant le 11 octobre 2024.

Sous la responsabilité des contremaîtres des travaux publics, le titulaire est appelé à assister ou remplacer les salariés permanents et à exécuter les activités courantes habituellement effectuées par les salariés du service. Les responsabilités peuvent également inclure la conduite de camion ou l'opération de machinerie lourde.

RELEVEZ LES DÉFIS SUIVANTS

Le manœuvre spécialisé saisonnier est responsable de :

- L'inspection et la mise en place de signalisation permanente, incluant l'installation de poteaux et d'enseignes le long des voies publiques ;
- La maintenance des systèmes d'éclairage public ;
- L'installation de signalisation temporaire, telle que cônes, panneaux, et barrières, pour assurer la sécurité et l'efficacité des équipes de travail sur le terrain ;
- Le marquage et le traçage sur les voies publiques, pistes cyclables, et aires de stationnement ;
- La réalisation de travaux de terrassement divers ;
- Le transport de matériel selon les besoins ;
- Le remplacement temporaire d'autres postes tels que celui de manœuvre à l'écocentre, chauffeur, opérateur de machinerie lourde ou camion vacuum, camion à ordures, selon les nécessités ;
- L'assistance dans les travaux manuels de voirie, notamment lors des opérations de creusage.

Cette description n'est pas limitative. Elle contient les éléments principaux à accomplir.

VOS TALENTS ET QUALIFICATIONS

Formation / scolarité :	Diplôme d'études secondaires (DES) ou professionnelles (DEP);
Expérience :	Posséder de l'expérience dans un emploi similaire;
Autres exigences :	Résident de la ville de Fermont ou s'engager à déménager à son entrée en fonction; Détenir un permis de conduire valide de classe 5 obligatoire; Détenir un permis de conduire valide de classe 3, un atout;

CE QUE L'ON VOUS OFFRE

- Hébergement à faible coût mis à disposition par l'employeur sur demande du salarié pour la durée de l'emploi;
- Salaire compétitif de 42,75 $ de l'heure, conformément à la classe 9 de la convention collective des salariés cols bleus de la Ville de Fermont;
- Horaire permettant un équilibre optimal entre vie professionnelle et personnelle. Travaillez quatre (4) jours par semaine, du lundi au jeudi, de 6h30 à 16h30;

PASSEZ À L'ACTION

Vous vous reconnaissez dans cette description? Envoyez-nous votre candidature accompagnée des justificatifs relatifs aux exigences demandées à l'adresse courriel : sbelanger@villedefermont.qc.ca avant le 31 mars 2024, 17 h 00. Nous avons hâte de vous rencontrer!

Vous avez des questions? Communiquez avec M. Olivier Bouchard, directeur Services techniques, au numéro suivant : 418-287-5433.

Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité et encourageons les femmes, les minorités visibles et les autochtones à présenter leur candidature.